

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SANCOINS (Cher)**

Département du Cher
Arrondissement de Saint-Amand-Montrond

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 AVRIL 2024

DÉLIBÉRATION N° 3/2024

OBJET :	ÉLECTION DU PRÉSIDENT POUR LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023				
<i>Nomenclature :</i>	<i>5.2 Fonctionnement des Assemblées</i>				
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participant au vote
9	12	12			
Rapporteur :	Pierre GUIBLIN				
Secrétaire de séance :	Sodia PHILIPPEAU				

L'an deux mil vingt-quatre, le dix avril, à quinze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sancoins s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GUIBLIN, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Pierre GUIBLIN, Sodia PHILIPPEAU, Carole BENARD, Dominique CIVRAY, José ANTONIO, Maurice MICAULT, Nadège VALENTI, Nicolas BERGER et Ginetto ANZIL.

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Sandrine BELIN	a donné pouvoir à	Monsieur Pierre GUIBLIN
Madame Laetitia GLORIAU	a donné pouvoir à	Monsieur Dominique CIVRAY
Monsieur Adrien FONTAINE	a donné pouvoir à	Monsieur Nicolas BERGER

Absents excusés :

Madame Jeanne GAZEAU

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 13

POUVOIR : 3

PRESENTS A LA SÉANCE : 9

Date de convocation : 29 mars 2024

Date d'affichage : 29 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sancoins ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-14 ;
Vu le rapport du Président ;

Considérant que Monsieur le Président ne pouvant lui-même présenter ni voter les comptes administratifs 2023 au Conseil d'Administration, il est demandé à ce dernier d'élire un Président de séance ;

Considérant que Monsieur le Président pourra assister au débat, mais pas à la délibération ;

Considérant qu'il est proposé Madame Sodja PHILIPPEAU comme Présidente de séance ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et sur proposition du Président :

- **élit Madame Sodja PHILIPPEAU comme présidente de la séance de vote du compte administratif.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

A Sancoins, le 11 avril 2024

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Président,

Pierre GUIBLIN



La secrétaire de séance,

Philippe
Sodia PHILIPPEAU

Date de publication : 16/04/2024

Mode de publication : mise en ligne.